

ARRETE n°2018-37
portant proclamation des résultats des élections des représentants de la Commission de la recherche au Conseil académique Collège des usagers secteur 1

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1, L. 719-2, L. 811-2 et D. 719-1 et suivants ;
 Vu les Statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985 dans leur rédaction issue des modifications approuvées en Conseil d'administration en date du 10 novembre 2017 ;
 Vu l'arrêté du 9 janvier 2018 portant organisation du scrutin pour le renouvellement des usagers au Conseil d'administration (CA), à la Commission de la recherche (CR) et à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du Conseil académique ;
 Vu les procès verbaux de dépouillement des urnes en date du 14 février 2018 ;

CONSIDERANT :

	Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	ETUDIANTE	LISTE 1 ENERGIE	LISTE 2 UNEF - FENEC
Total	168	2	1	7	6	1	
Participation (en %)	4,17						
Blancs ou nuls	1						
Exprimés	7						
Nombre de sièges	1						
Quotient électoral	7						

Répartition des sièges	1er calcul		2ème calcul	
	Nb voix obtenues	Quotient électoral	Reste	Sièges au + fort reste
Listes en présence	6	7	6	1
Liste 1 ENERGIE ETUDIANTE	1	7	1	0
Liste 2 UNEF - FENEC				1
Total obtenu			1	0

Article 1er : Est proclamé élu : ENERGIE ETUDIANTE	TITULAIRE Elise GONZALES	SUPPLEANT Stéphane PRAT
--------------------------------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------

Article 2 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil,
 le 14 février 2018

 Le Président par intérim

Frédéric GERVAIS